

FAQ à l'épreuve d'admission du 24 au 29 août 2020

Cursus Scénographie

- En plus de l'épreuve pratique du cursus choisi, un entretien oral avec l'équipe pédagogique est-il prévu ?

OUI

Un entretien court avec plusieurs membres de l'équipe pédagogique.

Le candidat présente son parcours, ses motivations et une sélection de travaux réalisés. Parallèlement le candidat répond à ensemble de questions posées par les professeurs. Les questions peuvent porter sur le travail présenté par le candidat, sur son parcours et ses motivations, sur sa culture générale, sur ses connaissances du monde du spectacle en générale et de la scénographie en particulier.

OBLIGATOIRE :

Le candidat devra pouvoir rendre compte par écrit de 3 spectacles vu au cours des 12 derniers mois.

Ce court texte (Maximum 1500 signes) présente de façon synthétique le sujet du spectacle, décrire les éléments visuels qui constitue la scénographie et le lien dramaturgique entre la scénographie et la mise en scène.

- Faut-il présenter un portfolio ? Combien de pages/œuvres ?

Le candidat doit présenter une sélection de travaux réalisés, dans la mesure du possible des originaux. Pour les projets volumineux (sculpture, installation, design,...) le candidat pourra les présenter sous forme de photographie. Idem pour le travail video, il est demander de prévoir une selection d'images qui reflète le travail.

- possibilité d'apporter une clé USB ?

Non.

- Faut-il une formation artistique préalable pour espérer intégrer La Cambre en première année ?

Il n'est pas exigé à proprement parler d'avoir suivi une formation artistique sanctionnée par un diplôme. Toutefois, Il est certainement attendu que le parcours personnel et artistique du candidat reflète une certaine connaissance des arts visuels et scéniques en plus d'une profonde motivation à y prendre part en tant qu'étudiant.

- Du matériel est-il exigé pour l'épreuve ?

Le candidat peut anticiper en prévoyant tous les outils qu'il pense nécessaires pour la réalisation d'une maquette, de visuels et de plans. A savoir, feutres, crayons, tapis de coupe (obligatoire), cutter, latte, adhésifs et colles divers...

Lors de la première journée d'examen les candidats reçoivent une liste d'adresses bruxelloises où il peuvent se fournir en matériel adéquat pour la réalisation des différentes maquettes et visuels (cartons, papiers, figurines,...).

L'utilisation d'un ordinateur n'est pas obligatoire mais n'est pas interdit non plus.

- Faut-il parler et écrire en français ?

Les étudiants de toutes nationalités sont les bienvenus. Toutefois, eu égard à la pédagogie qui se base pour une grande part sur un échange oral et le travail de groupe, une connaissance de base du français oral est requise (expression et compréhension).

- Est-ce que l'ordinateur est recommandé ?

Oui.

Le dessin assisté par ordinateur et les technologies numériques sont constitutives du métier de scénographe et il est par conséquent vivement recommandé d'être équipé d'un ordinateur pour ses études.

- Bibliographie ?

À lire et connaître :

- traité de scénotechnique, Pierre Gautier, Collection Eyrolles

À lire :

- *Petit traité de la scénographie*, Marcel Freydemont, édition Joca Seria
- *Penser la lumière*, Dominique Bruguière, édition Actes Sud